



Païement du Salaire en Extra

Par **louploup**, le **23/02/2012** à **21:56**

Bonjour,

J'ai effectué 2 dimanches en extra le 15 et 22 janvier 2012 et à ce jour le 23 Février toujours pas de paiement.

Y a t il obligation a verser le salaire normalement le mois de Janvier avant le 10 Février ?

Peut on obtenir des indemnités pr le retard ?

Merci

Par **P.M.**, le **23/02/2012** à **22:19**

Bonjour,

Normalement, le salaire aurait dû vous être versé mais je vous rappelle que le solde de tout compte est quérable et qu'il conviendrait de prendre contact avec l'employeur pour savoir s'il est prêt pour que vous alliez le chercher...